

**TOUITOU Thierry
Commissaire aux Comptes**

75 ter avenue de Wagram

75017 Paris

INSTITUT ARTHUR VERNES

Fondation reconnue d'utilité publique

Par Décret du 14 novembre 1916

36 rue d'Assas

75006 PARIS

**RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019**

Membre de la Compagnie régionale de Paris et inscrit au Tableau de l'Ordre de la région Ile de France

75 ter avenue de Wagram

75017 Paris

Téléphone : 01-77-35-06-20

Email : t.touitou@fiduciairew.com

INSTITUT ARTHUR VERNES

Siège social : 36, rue d'Assas – 75006 Paris

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'Administration, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'INSTITUT ARTHUR VERNES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collecté sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01 janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié et suivi des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant.

Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du compte rendu financier et des autres documents adressés aux membres du Conseil d'administration

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le compte rendu financier et dans les autres documents mis à la disposition des membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'il était trop tôt pour en mesurer les impacts sur les comptes de l'exercice 2020, mais qu'un point partiel à ce sujet est prévu à l'ordre du jour du Conseil appelé à statuer sur ces comptes.

Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des

comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 2 juin 2020
Le commissaire aux Comptes



Thierry Toutou
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	531 188	448 706	82 482	147 612	- 65 130
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	11 623 178	6 925 314	4 697 863	2 665 734	2 032 129
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 215 166	4 526 952	688 214	714 391	- 26 177
Autres immobilisations corporelles	1 696 360	1 423 444	272 915	210 315	62 600
Immobilisations en cours	312 560		312 560	1 930 274	-1 617 714
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	200 000		200 000	200 000	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	615 888		615 888	587 046	28 842
Autres immobilisations financières	3 091		3 091	3 217	- 126
TOTAL (I)	20 197 431	13 324 416	6 873 015	6 458 589	414 426
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	1 985 801	125 274	1 860 527	2 063 342	- 202 815
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux	5 858		5 858	8 245	- 2 387
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	214 572	34 162	180 410	422 609	- 242 199
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	765 207		765 207	755 450	9 757
Disponibilités	1 469 153		1 469 153	898 256	570 897
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	83 788		83 788	139 140	- 55 352
TOTAL (II)	4 524 378	159 436	4 364 942	4 287 043	77 899
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	24 721 809	13 483 852	11 237 957	10 745 632	492 325

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	953 462	953 462	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 088 641	1 088 641	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	2 133 580	2 133 580	
Report à nouveau	817 106	803 879	13 227
Résultat de l'exercice	74 262	13 226	61 036
Subventions d'investissement	51 914	21 478	30 436
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	5 118 965	5 014 266	104 699
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	605 710	563 723	41 987
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	605 710	563 723	41 987
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	1 683 416	1 803 466	- 120 050
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	60 258	62 589	- 2 331
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	518 263	468 383	49 880
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	950 887	917 319	33 568
. Organismes sociaux	1 472 170	1 198 426	273 744
. Etat, impôts sur les bénéfices		696	- 696
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	25 758	25 540	218
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	248 345	226 504	21 841
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	133 858	179 243	- 45 385
Autres dettes	420 326	285 476	134 850
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	5 513 282	5 167 643	345 639
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	11 237 957	10 745 632	492 325

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	16 884 446		16 884 446	15 244 580	1 639 866	10,76
Chiffres d'affaires Nets	16 884 446		16 884 446	15 244 580	1 639 866	10,76
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			892 950	1 027 302	- 134 352	-13,08
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			272 877	148 883	123 994	83,28
Autres produits			233 420	221 968	11 452	5,16
Total des produits d'exploitation (I)			18 283 694	16 642 733	1 640 961	9,86
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			2 921 248	2 443 360	477 888	19,56
Impôts, taxes et versements assimilés			1 078 909	972 713	106 196	10,92
Salaires et traitements			9 364 750	8 851 288	513 462	5,80
Charges sociales			4 079 698	3 716 136	363 562	9,78
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 018 001	855 625	162 376	18,98
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			85 405	104 218	- 18 813	-18,05
Dotations aux provisions pour risques et charges			67 763	193 850	- 126 087	-65,04
Autres charges			117 775	40 387	77 388	191,62
Total des charges d'exploitation (II)			18 733 549	17 177 578	1 555 971	9,06
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-449 855	-534 845	84 990	15,89
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			788 232	793 945	- 5 713	-0,72
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			292 260	258 540	33 720	13,04
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			11 332	13 045	- 1 713	-13,13
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			11 332	13 045	- 1 713	-13,13
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			29 338	29 603	- 265	-0,90
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			29 338	29 603	- 265	-0,90
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-18 005	-16 558	- 1 447	8,74
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			28 112	-15 999	44 111	275,71

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 402	500	902	180,40
Produits exceptionnels sur opérations en capital	49 257	30 255	19 002	62,81
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	50 659	30 755	19 904	64,72
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		834	- 834	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 205		5 205	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	5 205	834	4 371	524,10
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	45 454	29 922	15 532	51,91
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-696	696	- 1 392	200,00
Total des Produits (I+III+V+VII)	19 133 917	17 480 478	1 653 439	9,46
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	19 059 655	17 467 251	1 592 404	9,12
RESULTAT NET	74 262	13 226	61 036	461,48
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier	284 194	60 051	224 143	373,25

ANNEXE

LE BILAN AVANT REPARTITION , DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DONT LE TOTAL EST DE : 11 237 957,06 EUROS

ET LE COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE, PRESENTE SOUS FORME DE LISTE DONT

LE TOTAL DES RESSOURCES EST DE : 19 133 917 EUROS

LE TOTAL DES DEPENSES EST DE : 19 059 655 EUROS

DEGAGE UN EXCEDENT DE : 74 261,98 EUROS

INSTITUT ARTHUR VERNES

Règles et méthodes comptables

[Code de Commerce - Articles 8,9 et 11]

[Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début,24-1,24-2 et 24-3]

Les conventions générales comptables ont été appliquées , dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite est constituée à la clôture de l'exercice pour le montant des départs en retraite connus à cette date et devant intervenir dans les 24 mois.

La SASU VERNES MEDI-ESTHETIQUE, créée le 29 novembre 2012 pour développer une activité esthétique - donc lucrative - de laser dermatologique, est détenue à 100% par l'INSTITUT ARTHUR VERNES.

INSTITUT ARTHUR VERNES

IMMOBILISATIONS

CADRE A		Au31/12/19		
		0,3 immo au début	AUGMENTATIONS	
			virt poste	Acquisition
Frais établissement , rech, et dévelop.	TOTAL I			
Autres postes immob. incorporelles	TOTAL II	529 109		2 079
Terrains		0		
Constructions sur sol propre				
Construction sur sol autrui				
Install. générales, agenc. et aménag. construction		9 135 280	1 930 274	593 983
Install.tech.matériel et outillage industriel		5 304 808		306 193
Matériel de transport		44 370		
Matériel de bureau et informatique mobilier		1 285 631		194 100
Matériel téléphonique		172 792		
Immobilisations en cours		1 930 275		916 684
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	TOTAL III	17 873 155	1 930 274	2 010 959
Participation évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		200 000		0
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		590 262		45 254
Immobilisations financières	TOTAL IV	790 262		45 254
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		19 192 526	1 930 274	2 058 292

CADRE B	DIMINUTIONS		Val brute Immobil. à la Fin exercice
	Par virement pos. à poste	Par cessions mise hors serv	
Frais établi. rech, et dévelop. TOTAL I			
Autr postes immob. incorpo TOTAL II			531 188
Terrains			0
Constructions sur sol propre			
Construction sur sol autrui			
Install. géné, agenc. et aménag. const		36 360	11 623 177
Install.tech.matériel et outillage industriel		395 835	5 215 166
Matériel de transport			44 370
Matériel de bureau et informatique mobilier		533	1 479 198
Matériel téléphonique			172 792
Immobilisations en cours	2 534 398		312 560
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles TOTAL III	2 534 398	432 728	18 847 263
Participation éval par mise en équivalence			
Autres participations			200 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		16 537	618 979
Immobilisations financières TOTAL IV	0	16 537	818 979
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	2 534 398	449 265	20 197 430

INSTITUT ARTHUR VERNES

AMORTISSEMENTS

Au31/12/19

CADRE A : SITUAT MOUVEM EXERCICE IMMOBILISATION AMORTISSABLES	Montant déb d'exercice	Augmentation Dotation exer	Diminutions Repris. exer	Montant fin d'exercice
Frais établi. rech, et dévelop. TOTAL I				
Autr postes immob. incorpo TOTAL II	381 497	67 209		448 706
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Construction sur sol autrui				
Install. géné, agenc. et aménag. const	6 469 547	492 128	36 360	6 925 314
Install.tech.matériel et outillage industriel	4 590 417	327 165	390 629	4 526 952
Autres immobilisations corporelles:				
* Matériel de transport	32 015	5 925		37 940
* Matériel de bureau et informatique mob	1 088 219	125 343	533	1 213 029
* Matériel téléphonique	172 244	232		172 476
TOTAL III	12 352 442	950 792	427 523	12 875 711
TOTAL GENERAL (I+II+III)	12 733 938	1 018 001	427 523	13 324 416

CADRE B : VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Immobilisation amortissables	Linéaires	Dégressifs
Frais établis. rech TOTAL I		
Immob. incorpo TOTAL II	67 209	
Terrains		
Construction:		
sur sol propre		
sur sol d'autrui		
Inst. générale agenc aménag	492 128	
Installations tech mat et outillages	327 165	
Autre immob incorporelles :		
Matériel de transport	5 925	
Materiel bureau & informa mob	125 343	
Matériel téléphonique	232	
TOTAL III	950 792	
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 018 001	

INSTITUT ARTHUR VERNES

PROVISIONS INSCRITE AU BILAN

NATURE DES PROVISIONS	Montant déb. d'exercice	Augmentat. Dot. exer.	Au31/12/19	
			Diminutions Repris.exer.	Montant fin d'exer.
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Prov. reconst. gisement miniers, pétrol.				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissement dérogatoires				
Prov.fisc. impl.étranger av 1 /1/1992				
Prov.fisc. impl.étranger ap 1 /1/1992				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I	0	0	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour litiges	563 723	67 763	25 776	605 710
Prov. pour garanties données clients				
Prov. pour pertes/marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour perte de change				
Prov. pr pensions & oblig. similaires				
Provision pour impôts				
Prov. pr renouvellement des immob.				
Provisions pour grosses réparations				
Prov. pr charges soc & fisc /congé				
Autres prov. pour risques et charges				
TOTAL II	563 723	67 763	25 776	605 710
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Participations évaluées par équiv				
Autres immobilisations financières				
Stock et en cours				
Comptes clients	152 297	51 475	78 498	125 274
Autres provisions pour dépréciation	39 157	33 930	38 926	34 162
TOTAL III	191 454	85 405	117 423	159 436
TOTAL GENERAL (I+II+III)				
	755 178	153 168	143 199	765 146
Dont dotations et reprises				
:- d'exploitations		153 168	143 199	
:- financières		0	0	
:- exceptionnelles		0	0	

INSTITUT ARTHUR VERNES

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CADRE A - ETAT DES CREANCES	Montant brut	Au31/12/19	
		A 1 an au +	A + d'un an
De l'Actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	615 888	16 680	599 208
Autres immobilisations financières	3 091	3 091	
De l'Actif circulant			
Fournisseurs et comptes rattachés	0		
Clients et comptes rattachés	1 985 801	1 985 801	
Personnel et comptes rattachés			
Séc. sociale et autres organ. sociaux	5 858	5 858	
Impôts sur les bénéfiques			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et vers. assimilés			
Subvention CPAM	74 714	74 714	
Subvention autres	0		
Compte courant VME	0		
Débiteurs divers	139 858	139 858	
Charges constatées d'avance			
TOTAUX	2 825 210	2 226 002	599 208
(1) Montant prêts accordés en cours d'exercice			43 794
(1) Montant remboursés obtenus en cours d'exercice			14 913
(2) Prêts et avances consentis aux associés			0

CADRE B - ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convert. (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. aup. étbl. crédit à 1 an maxi				
Emp. aup. étbl. crédit à plus 1 an (1)	1 683 416	117 940	1 087 271	478 205
Emp. dettes financ. divers (1) (2)	60 258	11 558	39 210	9 490
Avances et Acomptes clients				
Fournisseurs et cptes rattachés	518 263	518 263		
Personnel et compte rattachés	950 887	950 887		
Sécu Soc. autres organismes sociaux	1 472 170	1 472 170		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxes sur la valeur ajoutée	25 758	25 758		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes assimilées	248 345	248 345		
Dettes/immob & cptes rattachés	133 858	133 858		
Groupes et associés (2)				
Autres dettes	420 326	420 326		
Dettes repr.titres empruntés				
Produits constatés d'avances				
TOTAUX	5 513 281	3 899 105	1 126 481	487 695
(1) Empr. sous . en cours d'exercice				0
(1) Empr. remb. en cours d'exercice				114 025
(2) Montant des div. emp. & dettes contra auprès assoc. personnes physiques.				0

INSTITUT ARTHUR VERNES**PRODUITS A RECEVOIR**

[décret 83-1020 du 29/11/1983 - article 23]

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	MONTANT
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	46 210
Autres créances :	97 112
Fournisseurs	0
Subvention sur salaires	7 396
Autres suventions	0
Produits locatifs	44 738
Indemnités S.S. et charges	5 858
Dons	39 120
Disponibilités	8 873
TOTAL	152 195

INSTITUT ARTHUR VERNES**CHARGES A PAYER**

[Décret 83-1020 du 20/11/1983 - article 23]

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 973
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	180 926
Dettes fiscales et sociales	1 527 934
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Autres dettes :	0
-Diverses Charges à Payer	0
TOTAL	1 710 833

INSTITUT ARTHUR VERNES**PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE**

CHARGES	MONTANT
Charges d'exploitation	83 788
Charges financières	0
Charges exceptionnelles	0
TOTAL	83 788

INSTITUT ARTHUR VERNES**VARIATION DE LA DOTATION**

[Décret 83-1020 du 29/11/1983 - article 24-12]

	01-janv	Augmentation	Diminution	31-déc
Fonds de dotation initial	953 462			953 462
Dotation pérennes rep. actifs aliénables	1 088 641			1 088 641
Dotation complémentaire	2 133 580			2 133 580
Report à nouveau	803 879	13 226		817 106
TOTAL	4 979 562	13 226	0	4 992 789

Les immeubles des 36/38/40 rue d'Assas et 45/47 rue de Vaugirard sont inscrits à l'actif pour une valeur de Euros 0,15 depuis 1992.

INSTITUT ARTHUR VERNES**VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET**

[Décret 83-1020 du 29/11/1983 - article 24-21]

Répartition par secteur d'activité	Montant
Consultations	8 987 041
Hospitalisation	4 970 436
Scanner	1 259 880
IRM	1 571 974
Accord National C. D. S.	95 115
TOTAL	16 884 446

INSTITUT ARTHUR VERNES

EFFECTIF MOYEN

[Décret 83-1020 du 29/11/1983 - article 24-22]

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres Médecins	212	3
Cadres Non Médecins	10	
Employés	130	
Apprenti	0	
TOTAL	352	3

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE VALEURS MOBILIERES

[Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - art. 47]

[Décret n° 67-236 du 23 mars 1967 - art 294 à 299]

Les placements financiers sont, depuis 2011, sous forme de compte d'épargne pour des raisons de sécurité et de rentabilité.

Par conséquent, aucune plus value latente n'est à constater au 31 décembre 2019 et les intérêts d'épargne de l'exercice sont comptabilisés en produits financiers chaque année.

INSTITUT ARTHUR VERNES

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - articles 24-9 et 24-16)

Engagements donnés	Montants
Effets escomptés non échus	0
Avals et cautions VME	0
Engagement en matière de pension	0
Emprunt Bnp Batiment IRM & escalier de secours (Promesse d'affectation hypothécaire imm. Locatif)	1 900 000
Autres engagements donnés :	975 660
- Crédit bail (échéances non échues) 781 975	
- Location de matériel 0	
- Intérêts non échus sur emprunt 193 684	
TOTAUX (1)	2 875 660

(1) Dont concernant :	
- les dirigeants	0
- les filiales	0
- les participations	0
- les autres entreprises liées	0
Dont engagements assortis de sûretés réelles :	2 875 660

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	A- Renseignements détaillés concernant les filiales & participations		B- Renseignements globaux concernant les filiales & participations	
	Filiales (plus de 50% du capital détenu)	Filiales (plus de 10 à 50% du capital détenu)	Filiales non reprises	Participations non reprises
VERNES MEDI-ESTHETIQUE SASU				
Capital Social	200 000			
Réserves et report à nouveau	-431 414			
Quote part du capital détenu en %	100%			
Valeur brute des titres détenus	200 000			
Valeur nettes des titres détenus	200 000			
Prêts et avances consentis par IAV	0			
Cautions et avals donnés par IAV	0			
CA H.T. du dernier exercice clos	357 727			
Résultat du dernier exercice clos	108 100			
Dividendes encaissés par la Sté dans l'exc.	-			